

Référentiel fonctions/activités DEES 2020

Arrêté du 10 mars 2020

| FONCTIONS - Descriptif de la fonction | ACTIVITES |
|--|--|
| <p>Fonction 1 : Etablissement d'une relation éducative <i>L'éducateur spécialisé crée une relation de confiance avec les personnes à partir des situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Dans la rencontre, il adopte une posture d'accueil et d'écoute. Il facilite l'expression des personnes et de leur demande. Il analyse leur situation, repère leurs besoins et identifie leurs potentialités. Il questionne sa pratique et sa posture, à partir du vécu de la situation, par une analyse partagée en équipe.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions favorables à la rencontre - Instaurer une relation éducative avec la personne ou le groupe - Recueillir l'expression des personnes - Identifier les potentialités des personnes - Se saisir des opportunités du quotidien pour faire vivre la relation éducative - S'appuyer sur des temps d'échanges et des activités éducatives |
| <p>Fonction 2 : Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe <i>L'éducateur spécialisé s'inscrit avec la personne ou le groupe dans un accompagnement éducatif. En prenant en compte la singularité de chacun, il favorise l'autonomie et la socialisation et contribue à permettre à chacun de trouver sa place au sein d'un collectif. Il vise à établir des repères et des règles dans la vie quotidienne des personnes. Il contribue au cheminement de la personne dans le respect de son histoire et de ses potentialités.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les ressources de la personne, de la famille ou du groupe et de l'environnement - Favoriser la participation de la personne à l'accompagnement éducatif - Animer le quotidien - Créer des espaces de disponibilité et des espaces de créativité - Exercer une fonction symbolique permettant la distinction des rôles et places dans une société - Accompagner et transmettre la connaissance, la compréhension et l'appropriation des règles sociales permettant à la personne ou au groupe de s'y inscrire en tant que citoyen - Créer les conditions pour la communication entre les personnes et dans le groupe - Accompagner la personne dans la construction de son identité et de sa singularité |
| <p>Fonction 3 : Conception, conduite et analyse d'une action socio-éducative au sein de l'équipe <i>L'éducateur spécialisé conçoit, met en œuvre et évalue l'action socio-éducative. Il inscrit sa démarche au sein d'une équipe pluridisciplinaire et/ou pluriprofessionnelle et en cohérence avec le projet institutionnel. Il mobilise la personne et son environnement dans l'élaboration des différents projets. Il partage et analyse avec l'équipe des hypothèses de travail pour élaborer le projet personnalisé, le conduire, l'évaluer et faire évoluer les actions au plus près des besoins des personnes. Pour conduire l'action socio-éducative, l'éducateur spécialisé sollicite et mobilise le réseau et les partenaires nécessaires.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la participation de la personne et de son environnement dans la construction de son projet personnalisé et dans le suivi des actions mises en place - Mettre en œuvre et suivre le projet socio-éducatif avec l'équipe - Assurer la coordination du projet - Evaluer avec l'équipe les actions menées dans le cadre du projet socio-éducatif - Communiquer et informer sur le projet socio-éducatif - Rédiger des écrits professionnels - Mobiliser un travail d'équipe, partenarial et de réseau - Contribuer à construire les ressources de l'équipe |
| <p>Fonction 4 : veille professionnelle et transmission <i>L'éducateur spécialisé inscrit son action éducative dans le respect et la mise en œuvre des droits fondamentaux de la personne. Il veille à maintenir et à développer ses connaissances concernant le contexte politique, économique et social en lien avec ses missions. Il prend appui sur une expérience partagée pour transmettre des pratiques ou des connaissances à ses pairs, aux futurs professionnels et aux acteurs de terrain.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans une veille professionnelle sur l'évolution du champ social ou éducatif - S'informer, comprendre et connaître les politiques publiques - Actualiser ses connaissances du champ socio-éducatif dans une pluralité des références - Participer à une démarche d'évaluation en continu en lien avec le projet institutionnel - Transmettre et partager ses connaissances et sa pratique - Faire des propositions sur la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec les besoins repérés. |

Référentiel de compétences DEES 10-03-2020

| DOMAINE DE COMPETENCES 1- LA RELATION EDUCATIVE SPECIALISEE | |
|---|---|
| COMPETENCES | INDICATEURS DE COMPETENCES |
| BLOC DE COMPETENCES 1 : CONSTRUCTION DE LA RELATION EDUCATIVE | |
| 1.1. Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique | 1.1.1. Identifier, construire et adapter un cadre favorisant un accueil de la personne dans sa singularité 1.1.2. Accueillir la personne dans sa singularité 1.1.3. Observer 1.1.4. Ecouter 1.1.5. Recueillir des informations ou des éléments pour comprendre la demande |
| 1.2. Instaurer une relation éducative | 1.2.1. Créer du lien 1.2.2. Situer la relation dans un contexte 1.2.3. Se décentrer et mettre à distance ses représentations 1.2.4. Adapter sa posture professionnelle à la situation 1.2.5. Questionner son positionnement dans la relation |
| 1.3. Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique | 1.3.1. Donner du sens à ses actions et les expliciter 1.3.2. Reconnaître la personne comme acteur de la relation 1.3.3. Prendre en compte les éléments de contexte liés à la situation de la personne 1.3.4. Garantir et expliciter un cadre et des règles dans une démarche d'accompagnement et de coopération avec la personne ou le groupe 1.3.5. Garantir un cadre d'intervention sécurisant 1.3.6. Assurer une fonction de tiers 1.3.7. Comprendre les enjeux de la relation 1.3.8. Identifier et réguler son implication personnelle 1.3.9. Veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne 1.3.10. Se situer comme personne référente 1.3.11. Partager les résultats de la veille |
| 1.4. Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles | 1.4.1. Transmettre des règles de vie collective 1.4.2. Poser et soutenir le cadre de son intervention 1.4.3. Assurer une fonction de repère et d'étayage |
| 1.5. Organiser le cadre adapté à la rencontre | 1.5.1. Organiser l'espace où la rencontre a lieu 1.5.2. Se rendre disponible à l'expression de la personne et à sa demande et ses besoins 1.5.3. Se présenter et présenter le cadre de sa mission 1.5.4. Aménager la rencontre en fonction des personnes, de la spécificité de la demande et des besoins |
| 1.6. Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre | 1.6.1. Impulser les dynamiques favorisant les activités éducatives 1.6.2. Donner du sens à l'activité ou au temps d'échange 1.6.3. S'adapter aux attentes et ressources des personnes ou du groupe 1.6.4. Mettre en place les activités adaptées aux besoins et aux objectifs |
| 1.7. Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif | 1.7.1. Recourir à des médiations éducatives de manière spontanée 1.7.2. Apporter une présence contenante dans les temps non formalisés 1.7.3. Se rendre disponible 1.7.4. S'adapter aux situations imprévues 1.7.5. Expliquer les choix des espaces et des temps formalisés |
| 1.8. Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative | 1.8.1. Utiliser le quotidien individuel ou collectif comme support à la relation éducative 1.8.2. Donner une dimension éducative au quotidien 1.8.3. Respecter et faire respecter les besoins d'intimité 1.8.4. Faire vivre le collectif 1.8.5. Créer des moments du quotidien dans une perspective éducative 1.8.6. Identifier dans le quotidien de la personne ou du groupe les éléments vecteurs d'un message éducatif |

| | |
|--|--|
| 1.9. Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif | 1.9.1. Co-construire avec la personne son projet 1.9.2. Impliquer la personne dans l'accompagnement 1.9.3. Repérer et analyser les difficultés liées à la participation 1.9.4. Soutenir la personne dans sa capacité à s'exprimer et à agir |
| 1.10. Favoriser l'expression des personnes | 1.10.1. Savoir utiliser des techniques d'entretien et de recueil de la parole 1.10.2. Savoir concevoir et adapter des outils 1.10.3. Observer et écouter 1.10.4. Recueillir l'expression 1.10.5. Créer des conditions favorables à l'expression et soutenir la parole des personnes 1.10.6. Se saisir des outils de recueil de l'expression adaptée à la singularité des personnes 1.10.7. Savoir se décentrer et mettre à distance ses représentations |
| 1.11. Favoriser les interactions dans un groupe | 1.11.1. Identifier et comprendre l'implication de la personne 1.11.2. Animer, réguler un groupe 1.11.3. Favoriser l'expression et la parole singulière de chacun 1.11.4. Favoriser la communication au sein du groupe |
| 1.12. Favoriser et soutenir les dynamiques collectives | 1.12.1. Favoriser l'expression et l'échange entre les personnes 1.12.2. Mobiliser des techniques de communication 1.12.3. Observer la dynamique des groupes 1.12.4. Repérer les éléments de fonctionnement d'un groupe 1.12.5. Faire respecter le cadre collectif et les personnes |

BLOC DE COMPETENCES 2 : ANALYSE DE LA CONSTRUCTION D'UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

| | |
|---|--|
| 2.1 Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe | 2.1.1 Contextualiser les situations des personnes ou du groupe 2.1.2 Analyser les éléments recueillis 2.1.3 Observer, écouter pour développer une compréhension de la personne dans sa singularité 2.1.4 Comprendre les phénomènes dans la dynamique de groupe 2.1.5 Prévenir et repérer les situations à risque ou de maltraitance |
| 2.2 Développer une compréhension de la situation de la personne | 2.2.1 Observer, analyser le contexte de vie de la personne 2.2.2 Identifier les ressources, les besoins, les attentes de la personne, de la famille, du groupe, de l'environnement social dans le cadre de l'accompagnement éducatif 2.2.3 Repérer et évaluer les situations d'urgence pour la personne 2.2.4 Identifier les situations à risques pour la personne |
| 2.3. Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne | 2.3. 1 Respecter la singularité et l'intégrité de la personne 2.3. 2 Prendre en compte la singularité de la personne dans l'élaboration de son accompagnement 2.3. 3 Prendre en compte la temporalité de la personne ou du groupe 2.3. 4 Reconnaître les compétences, les potentialités et les difficultés de la personne 2.3. 5 Identifier, comprendre et réguler son implication personnelle 2.3. 6 Identifier et comprendre l'implication de la personne 2.3. 7 Faciliter la capacité d'agir de la personne 2.3. 8 Favoriser l'expression de la personne |
| 2.4. Accompagner à l'exercice de la citoyenneté | 2.4.1 Favoriser les situations d'apprentissage permettant de s'inscrire dans la société 2.4.2 Etre garant du respect de la dignité de la personne 2.4.3 Soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits individuellement et collectivement 2.4.4 Veiller au respect de la place de chacun dans le groupe 2.4.5 Accompagner la personne à se situer dans son environnement 2.4.6 Favoriser la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société 2.4.7 Organiser des actions permettant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société |

| | |
|--|--|
| <p>2.5. Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif</p> | <p>2.5.1 Co-élaborer un projet individuel avec la personne 2.5.2 Prendre en compte l'environnement social et ses ressources 2.5.3 Mobiliser les ressources de l'environnement et du territoire 2.5.4 Repérer et mobiliser les potentialités de la personne 2.5.5 Repérer et mobiliser les ressources de la famille et du réseau de proximité 2.5.6 Repérer les difficultés et les freins de la personne, de la famille, de l'environnement dans le cadre de l'accompagnement éducatif</p> |
| <p>2.6. Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets</p> | <p>2.6.1 Prendre en considération les personnes dans leur singularité 2.6.2 Mettre à distance ses représentations 2.6.3 Faciliter l'expression des aspirations et le développement des potentialités des personnes 2.6.4 Créer des espaces et lieux à visée éducative 2.6.5 Soutenir la parole des personnes 2.6.6 Transmettre les informations permettant la prise de décision 2.6.7 Favoriser la prise de décision</p> |
| <p>2.7. Soutenir la personne dans l'accès à ses droits</p> | <p>2.7.1 Informer la personne sur ses droits 2.7.2 Adapter son expression à son interlocuteur 2.7.3 Mobiliser les moyens individuels et collectifs pour la mise en œuvre des droits</p> |
| <p>2.8. Favoriser le développement des capacités de la personne</p> | <p>2.8.1. Proposer et construire des situations permettant le développement et le maintien des capacités de la personne 2.8.2. Repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe 2.8.3. Repérer et respecter les déficiences, incapacités ou handicaps</p> |

DOMAINE DE COMPETENCES 2 – CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS EDUCATIFS SPECIALISES

| COMPETENCES | INDICATEURS DE COMPETENCES |
|---|--|
| BLOC DE COMPETENCES 3 : IMPLICATION DE LA PERSONNE OU DU GROUPE DANS SON PROJET EDUCATIF | |
| 3.1 Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours | 3.1.1 Solliciter l'avis de la personne sur la mise en œuvre du projet et les éventuels ajustements 3.1.2 Rechercher l'adhésion ou le consentement de la personne 3.1.3 Prendre en compte l'implication de la personne 3.1.4 Valoriser les réalisations et soutenir les suites à envisager |
| 3.2 Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif | 3.2.1. Utiliser des outils de communication adaptés à la situation de la personne 3.2.2. Favoriser l'implication de la personne 3.2.3. Créer des espaces d'expression facilitant sa participation 3.2.4. Rechercher la validation puis l'adhésion au projet |
| 3.3 Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives | 3.3. 1 Contribuer à la réflexion sur les projets 3.3. 2 Objectiver la situation 3.3. 3 Observer 3.3. 4 Analyser 3.3. 5 Rendre compte |
| 3.4 Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé | 3.4.1 Identifier le contexte institutionnel et le cadre de ses missions 3.4.2 Recueillir des éléments permettant d'analyser la situation de la personne ou du groupe 3.4.3 Réaliser une synthèse pluri professionnelle pour établir un diagnostic socio-éducatif |

BLOC DE COMPETENCES 4 : CONCEPTION ET CONDUITE D'UN PROJET EDUCATIF

| | |
|---|--|
| 4.1. Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation | 4.1.1 Recueillir les besoins, les attentes, les difficultés et les questionnements de la personne 4.1.2 Appréhender la personne dans sa complexité et analyser sa situation 4.1.3 Soutenir la demande et l'expression des besoins de la personne 4.1.4 Définir ou ajuster les objectifs du projet d'accompagnement 4.1.5 Proposer différents supports d'expression de la personne 4.1.6 Rechercher l'adhésion ou le consentement de la personne |
| 4.2. Concevoir un projet socio-éducatif | 4.2.1 Identifier le cadre de sa mission et participer l'élaboration du projet socio-éducatif en équipe 4.2.2 Utiliser la méthodologie de projet 4.2.3 Poser des hypothèses d'actions éducatives en fonction d'un diagnostic socio-éducatif |
| 4.3. Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien | 4.3.1 Animer le quotidien à partir de l'analyse des besoins de la personne ou du groupe 4.3.2 Contribuer au respect de chacun au sein du collectif 4.3.3 Contribuer à faire vivre la relation dans la vie quotidienne 4.3.4 Articuler les règles collectives avec les espaces et le temps de la personne 4.3.5 Respecter les rythmes de la personne et ses attentes 4.3.6 Adapter les moments et le cadre du quotidien à la personne, aux problématiques singulières 4.3.7 Articuler son action au quotidien avec celle de l'équipe 4.3.8 S'inscrire dans une démarche participative 4.3.9 Prévenir et régler des dysfonctionnements dans un collectif 4.3.10 Utiliser les techniques de gestion de conflit |

| | |
|--|---|
| <p>4.4. Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective</p> | <p>4.4.1 Concevoir et animer des activités de groupe 4.4.2 Contribuer à l'épanouissement de l'individu au sein du collectif 4.4.3 Favoriser l'appropriation des espaces de créativité 4.4.4 Utiliser le temps du quotidien comme un support à la rencontre et à la créativité 4.4.5 Développer sa créativité, son inventivité dans la relation éducative 4.4.6 Stimuler la créativité de la personne 4.4.7 Choisir un espace adapté au(x) besoin(s)</p> |
| <p>4.5. Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées</p> | <p>4.5.1 Construire des espaces d'échange et de coopération 4.5.2 Participer à des instances d'échange et de coopération 4.5.3 Définir des critères et des indicateurs adaptés à la nature des actions menées 4.5.4 Elaborer des outils d'évaluation dans un cadre collectif 4.5.5 Rechercher et prendre en compte les analyses des différents acteurs intervenant dans le projet 4.5.6 Réajuste les actions menées 4.5.7 Intégrer l'évaluation dans une démarche globale de projet</p> |
| <p>4.6. Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif</p> | <p>4.6.1 Elaborer avec l'équipe des modalités de suivi, de régulation et d'évaluation 4.6.2 Questionner le sens de l'action pour réajuster ses pratiques 4.6.3 Partager et analyser les interactions des différents acteurs du projet socio-éducatif 4.6.4 Remettre en question une pratique et l'adapter aux situations</p> |

DOMAINE DE COMPETENCES 3 – COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

| COMPETENCES | INDICATEURS DE COMPETENCES |
|---|---|
| BLOC DE COMPETENCES 5 : EXPRESSION ET COMMUNICATION ECRITE ET ORALE | |
| 5.1. Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes | 5.1.1 Structurer, synthétiser et analyser l'information 5.1.2 Sélectionner et présenter les informations utiles et indispensables aux destinataires 5.1.3 Transmettre des informations dans le respect du cadre juridique 5.1.4 Produire des documents transmissibles à des tiers 5.1.5 Adapter la transmission d'informations à son interlocuteur 5.1.6 Garantir à la personne l'usage et la destination des informations le concernant |
| 5.2. Rédiger des écrits professionnels | 5.2.1 Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer 5.2.2 Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires 5.2.3 Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations |
| 5.3. Appréhender et mobiliser l'environnement numérique | 5.3.1 Utiliser les outils bureautiques et numériques 5.3.2 Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre règlementaire 5.3.3 Exercer une veille sur les usages numériques |

BLOC DE COMPETENCE 6 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL

| | |
|--|---|
| 6.1. S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle | 6.1.1 Identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe 6.1.2 Transmettre ses analyses à l'équipe 6.1.3 Confronter ses analyses 6.1.4 Coopérer avec d'autres professionnels |
| 6.2. Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative | 6.2.1 Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet 6.2.2 Négocier et participer à des décisions 6.2.3 Repérer et s'appuyer sur les compétences de chacun 6.2.4 Favoriser les facteurs de cohésion autour de l'action socio-éducative |
| 6.3. Présenter un projet socio-éducatif | 6.3.1 Partager le sens de l'action 6.3.2 Articuler le projet socio-éducatif et le projet de service 6.3.3 Rechercher et soutenir la participation et l'adhésion des personnes dans la mise en œuvre du projet socio-éducatif 6.3.4 Favoriser l'appropriation collective du projet par tous les acteurs |
| 6.4. Représenter le service, l'établissement, l'institution | 6.4.1 Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet 6.4.2 Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution 6.4.3 Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire |

DOMAINE DE COMPETENCES 4 – DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX

| COMPETENCES | INDICATEURS DE COMPETENCES |
|--|---|
| BLOC DE COMPETENCES 7 : CONNAISSANCE ET ANALYSE DES CONTEXTES INSTITUTIONNELS | |
| 7.1. S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques | 7.1.1 Savoir identifier les lieux ressources 7.1.2 Actualiser ses connaissances des politiques publiques et de leurs évolutions 7.1.3 Saisir les enjeux à l'œuvre dans les politiques publiques 7.1.4 Actualiser ses connaissances sur la législation et la réglementation dans les différents champs d'intervention 7.1.5 Diversifier son champ de connaissances et de références 7.1.6 Etayer son analyse par une conceptualisation dans une pluralité de références 7.1.7 Rechercher et partager de l'information y compris en langue étrangère |
| 7.2. Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation | 7.2.1 Se situer dans une institution et son projet, dans une hiérarchie, dans une équipe 7.2.2 Réfléchir son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'institution et de son projet 7.2.3 Participer aux instances permettant la réflexion sur l'action institutionnelle 7.2.4 Contribuer de sa place aux actions d'évaluation engagées 7.2.5 Participer à la création et à l'amélioration des outils d'évaluation |

| BLOC DE COMPETENCE 8 : MOBILISATION DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES | |
|--|--|
| 8.1. Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif | 8.1.1 Communiquer sur le projet auprès des acteurs 8.1.2 Faciliter l'échange et la coopération entre les acteurs |
| 8.2. Construire et entretenir une relation partenariale | 8.2.1 Situer son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'institution et de son projet 8.2.2 Identifier et situer les acteurs de l'environnement professionnel 8.2.3 Repérer et s'appuyer sur les compétences des partenaires et des acteurs du territoire 8.2.4 Coopérer avec les partenaires et les acteurs du territoire 8.2.5 Négocier et participer à des décisions 8.2.6 Constituer un réseau professionnel et partenarial et travailler avec lui |
| 8.3. Développer, partager ses connaissances professionnelles | 8.3.1 Développer une analyse critique de sa pratique professionnelle 8.3.2 Partager sa pratique professionnelle dans les espaces et lieux dédiés 8.3.3 Communiquer sur ses connaissances professionnelles 8.3.4 Transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques 8.3.5 Rechercher et partager de l'information, y compris en langue étrangère |
| 8.4. Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux | 8.4.1 Contribuer à l'analyse partagée de situations 8.4.2 Transmettre ses observations et argumenter ses analyses à partir de son domaine d'intervention 8.4.3 Soutenir la parole de la personne dans l'expression de ses besoins dans des instances décisionnelles 8.4.4 Faire remonter les difficultés d'accès et d'application des droits fondamentaux 8.4.5 Rédiger des écrits pour formaliser son expérience de terrain |